

Réunion du 3.12.2011

Conférence Régionale de la Jeunesse

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} COMMISSIONS

≈ AVIS ≈

sur le rapport

**« Adoption du Schéma Régional d'Aménagement
et de Développement Durable du Territoire »**

Le Président de la Région Centre a saisi officiellement la Conférence Régionale de la Jeunesse afin qu'elle rende un avis sur « Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ».

Réunis le 3 décembre 2011, les membres de cette Conférence ayant débattu et échangé ensemble formulent l'avis suivant : la Conférence rend un avis globalement positif sur ce schéma.

Toutefois elle tient à formuler un certain nombre de remarques, notamment sur les sujets propres aux priorités et préoccupations des jeunes.

Axe n° 1 : Une société de la connaissance porteuse d'emplois

Il est apparu aux membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse que de placer l'emploi comme « une nécessité impérieuse, la base indispensable à un accomplissement personnel ou familial » est trop réducteur. En effet, l'emploi ne constitue pas la seule forme de travail. Ce terme exclut le coopératisme, l'entreprenariat, les professions libérales, les volontaires, ou encore les bénévoles.

Par ailleurs, la Conférence approuve fortement l'ambition de 70 000 étudiants en région Centre. Mais elle ne peut néanmoins se satisfaire d'un objectif purement quantitatif. En effet être étudiant ne signifie pas systématiquement suivre la formation de son choix et acquérir un diplôme d'Etat.

Elle tient ainsi à rappeler l'importance pour la jeunesse de pouvoir accéder à la formation puis à la profession de son choix et donc de voir ses compétences reconnues.

De plus, l'excellence ne nous semble pas le moyen à prioriser pour atteindre cet objectif. En effet, elle implique de concentrer les fonds et autres moyens sur un nombre restreint d'étudiants ce qui, dans le contexte de restriction budgétaire imposé par le gouvernement, ne peut se faire sans un risque de dégradation des conditions d'études du plus grand nombre. Or la Conférence pense justement, que c'est par l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants que la Région atteindra son objectif. Dans ce sens, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse souhaitent rappeler que le manque de moyens ne permet pas la réussite des jeunes et plus d'un étudiant sur cinq quitte l'enseignement supérieur sans diplôme. Ainsi au coût, de plus en plus important des études, vient s'ajouter l'incertitude grandissante de les réussir décourageant ainsi de nombreux jeunes, notamment les plus modestes, à poursuivre une formation. Il est donc

apparu aux membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse que la priorité pour augmenter le nombre d'étudiants en région Centre est de favoriser l'accès et la réussite de tous en parallèle à l'objectif d'excellence.

Par conséquent, la Conférence Régionale de la Jeunesse ne peut qu'être en accord avec l'objectif de la Région Centre de faciliter et d'améliorer la vie étudiante. Il est à noter que les conditions de vie et notamment les difficultés financières, ont un impact fort sur la réussite. Elle souhaite ajouter que la qualité de vie est un facteur important lors du choix de l'établissement dans lequel le jeune va faire ses études. Ses membres souhaitent rappeler que le CROUS est le premier interlocuteur sur ces questions, mais que le manque de financement dont il est victime rend son fonctionnement difficile.

Le PRES, Pôle Régional d'Enseignement Supérieur, a également fait l'objet de débats entre certains membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse, et des points de vue différents ont émergé. Le PRES n'étant pas connu de tous, les membres de la Conférence ont émis le souhait qu'il soit présenté, par un(e) élu(e) et/ou par une personne des services de la Région compétente sur ce sujet. Ainsi, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse et plus particulièrement les membres de la première commission « éducation, formation, emploi » pourraient donner un avis plus global sur ce pôle de recherche et contribuer à un débat constructif.

La Conférence regrette que l'économie sociale et solidaire ne soit pas plus mise en valeur dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Pourtant avec plus d'un salarié sur sept qui partira à la retraite d'ici 2018, l'économie sociale et solidaire par ce renouvellement de génération va devenir l'un des grands acteurs de l'emploi pour les années à venir. De plus, dans un contexte de crise du système économique majoritaire, le développement d'une économie basée sur les humains et non sur les capitaux paraît essentiel.

Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse tiennent à saluer les politiques d'incitations au développement de la filière « agriculture biologique », notamment les aides à destination des agriculteurs en reconversion.

Enfin, sur ce premier axe « Une société de la connaissance porteuse d'emplois », il nous semble que la formation à la citoyenneté est aujourd'hui insuffisante. Nous alertons donc les politiques sur la nécessité de faire prévaloir cette formation au « être et devenir citoyen », au sein de nos établissements scolaires.

Axe 2 : Des territoires attractifs organisés en réseau

Concernant l'ambition de porter nos grandes agglomérations à l'échelle de l'Europe, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse tiennent à rappeler que la Région n'est pas uniquement constituée de deux métropoles mais d'un maillage, plus ou moins dense, de villes et villages à forte identité régionale. Par conséquent, il convient de veiller à la solidarité et à la coopération entre les territoires.

Des doutes sont émis quant à la capacité de la Région à mener de front l'amélioration de l'attractivité des grandes agglomérations et celle des zones rurales, et que la réussite de cette ambition de dynamisme sur un territoire ne se reproduit pas automatiquement sur un autre.

En matière de santé, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse rejoignent pleinement le projet d'avoir un médecin pour 1 000 habitants. Cependant, ils tiennent à souligner que les infirmiers, les aides-soignants, et tous les métiers du paramédical sont aussi à prendre en compte. Le problème de l'emploi pour ces filières a été soulevé : il semblerait que beaucoup de postes proposés aux jeunes diplômés soient principalement des mi-temps ou trois-quarts temps. Comme toute la population, les jeunes aspirent à sortir de la précarité, revendiquent la stabilité et de fait, voudraient passer à temps plein dans le monde du travail. La Région doit donc afficher cette ambition de garantir le plein

emploi aux jeunes, et pallier aux manquements des politiques publiques dans ce domaine.

Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse sont favorables aux mesures concernant l'eau et l'énergie.

Pour ce qui est de l'eau, ils souhaitent que la réflexion autour de son usage soit plus poussée et que l'ordre de priorité soit amélioré. La transformation écologique doit être globale et non sectorielle. En effet, l'exemple du maïs a permis de mettre en avant le fait que favoriser les semences endémiques conduirait à économiser l'eau car elles sont moins consommatrices que les semences exotiques.

Pour ce qui est de l'énergie, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse saluent les mesures prises par la Région concernant l'isolation et souhaiteraient que ces travaux soient continués avant de penser à un changement d'énergie de chauffage par exemple.

Dans cette même optique, l'ambition de devenir la première région à biodiversité positive est vivement encouragée par les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse. Pour autant, ceux-ci expriment un doute quant à la réalisation de cette ambition car elle pourrait apparaître en opposition avec celle de proposer d'intégrer la région au réseau grande vitesse ou de renforcer les infrastructures permettant le développement des transports collectifs.

Axe n°3 : Une mobilité et une accessibilité favorisées

Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse tiennent à encourager la volonté d'harmonisation et de développement des réseaux de transports sur route et sur rail entre les différentes villes, agglomérations et départements de la région. Rendre cohérents et faciliter les déplacements au sein de la région est une base nécessaire à la mobilité des personnes et s'articule avec d'autres objectifs de développement cités dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (exemple : proposer l'essentiel à moins de vingt minutes, conforter les services et emplois en milieu rural, passer de 58000 à 70000 étudiants, etc.). Les réseaux de transports en commun ne doivent pas uniquement dynamiser leur territoire respectif mais aussi faire le lien avec les territoires limitrophes afin d'améliorer la mobilité.

Cet objectif est notamment encouragé face au constat de zones rurales encore peu pourvues de services de proximités ou d'espaces de loisirs, de sports et de culture. Ces zones ont particulièrement besoin d'un développement des transports en période scolaire mais également en période hors scolaire, d'autant plus que certains lycées sont relativement isolés sur le territoire.

Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse soutiennent le parti pris d'irriguer le Plan Climat Énergie dans l'ensemble du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Toutefois, ils auraient souhaité que le Plan Climat Énergie apparaisse encore plus clairement dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Ainsi la Conférence Régionale de la Jeunesse rappelle que la question du changement climatique est un enjeu d'avenir non seulement régional mais national et planétaire.

L'ambition « le très haut débit pour 70% de la population et l'internet rapide pour tous » est approuvée, souhaitée et encouragée par la Conférence Régionale de la Jeunesse. Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse n'ont que très peu relevé et discuté cet objectif. En effet, et même s'il apparaît que cette ambition est une nécessité absolue, elle est une logique pour les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse au vue de la place incontournable qu'est l'accès à internet dans la vie des jeunes.

En conclusion, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse rendent un avis favorable sur le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

De plus, au regard de la mission que le Président du Conseil Régional a confié à la Conférence Régionale de la Jeunesse et des travaux que celle-ci mènent, les membres de la Conférence souhaitent réaffirmer que la « formation » à la citoyenneté est aujourd'hui, et quelque soit les tranches d'âge, insuffisante. Aussi les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse souhaitent souligner de manière forte, que l'objectif de « renforcer la cohésion régionale pour réussir ensemble la transition vers un nouveau modèle de développement » ne pourra réellement se faire que si les décideurs publics, et pas seulement l'Éducation nationale, se donnent les moyens d'une véritable « formation » à la citoyenneté et s'ils renforcent l'importance de la démocratie participative dans l'élaboration de leurs politiques.

Enfin, ils souhaitent féliciter le processus d'élaboration de ce schéma qui a pris en compte une concertation des habitants de la Région via les vingt-trois forums territoriaux et via cette demande d'avis de la Conférence Régionale de la Jeunesse.

Dans ce sens, les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse souhaitent aussi faire part de leur envie de participer à la concrétisation de ce Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, notamment en étant force de proposition.